

Appel à ne pas ratifier l'accord de Paris sur le climat !

J'en appelle ici solennellement aux parlementaires fédéraux à ne pas ratifier l'accord de Paris sur le climat de décembre 2015. Cet appel est lancé même si la Suisse a joué un rôle actif dans la préparation de la COP21 et dans la conclusion de cet accord. Une correction doit être maintenant apportée à ces errements du Conseil fédéral et en particulier du DETEC. La loi sur le CO2 devra aussi être modifiée, de préférence par son abrogation pure est simple.

Pourquoi ?

Cet accord est futile et inutile dans ses buts et ses effets, dommageable aux intérêts de notre pays, extrêmement coûteux, injuste pour les pays en développement, et institue la prépondérance d'experts étrangers dans la fixation et la réalisation d'objectifs nationaux.

- Futile :** Toute réduction des émissions de gaz à effet de serre n'aura qu'un impact insignifiant sur l'évolution du climat, quelques dixièmes de degré tout au plus. Contribution suisse : moins d'un millième de °C.
- Inutile :** Parce que personne ne sait si les variations climatiques à venir seront bénéfiques ou nuisibles à la vie humaine sur Terre.
- Coûteux :** Il est question de milliers de milliards de dollars chaque année. Pour la Suisse une stratégie énergétique non encore chiffrée laisse penser à des centaines de milliards de francs.
- Injuste :** Les sommes allouées à cet activisme profiteront à bien des intérêts particuliers, mais elles seront détournées des priorités essentielles des pays en développement. Les compensations prévues sont une honteuse pitance pour s'acquitter envers eux.
- Dangereux :** Des commissions d'« experts » sous l'égide de l'ONU seront mises en place pour remettre en question les engagements des pays, leur dicter les buts à poursuivre et vérifier les mises en œuvres. La Suisse n'a pas à se soumettre à une telle autorité supranationale.

Auteur (au nom des sceptiques et hérétiques du climat) :
Michel de Rougemont, Kaiseraugst
michel.de.rougemont@mr-int.ch
climate.mr-int.ch blog.mr-int.ch

Inutile et futile.

Il est incontestable que, débutant dès la sortie du petit âge glaciaire et coïncidant avec le début de l'ère industrielle il y a 150-200 ans, nous vivons dans une période de températures plus élevées que dans le passé et que des variations climatiques sont en cours. La prochaine et inéluctable glaciation arrivera on ne sait ni quand ni à quelle vitesse.

Cependant la science est en fait incapable d'observer et de mesurer de manière univoque comment les activités humaines seraient la cause d'un réchauffement climatique. Aussi elle n'a pas réussi à construire et surtout valider des modèles soutenant de manière crédible la thèse d'un réchauffement avant tout causé les gaz dits à effet de serre. Cette inaptitude de la science n'est pas un doute, c'est une certitude avérée. Ce n'est pas un reproche aux scientifiques mais une constatation de fait.

Malgré cette absence d'évidence, des experts biaisés et les activistes d'une politique climatique globale persistent dans leurs exagérations et leur catastrophisme, devenus ainsi des mensonges officiels. Toute proposition de réduction des émissions de gaz à effet de serre ne pourrait avoir que des effets ridiculement faibles en rapport avec l'évolution naturelle du climat à laquelle nous devons nous adapter.

Inutilement coûteux

Cet accord implique d'énormes dépenses, tant pour une transition énergétique dont l'ampleur et l'urgence deviennent injustifiables que pour des compensations (*sic*) à verser aux pays en développement et pour opérer des transferts de technologie.

Dans le Monde il s'agirait de milliers de milliards de dollars chaque années pendant au moins deux générations, un total s'élevant à un multiple du PIB de tous les pays. Le mot pharaonique s'impose: très cher pour un symbole inutile et de valeur anecdotique.

Le transfert aux pays en développement serait (rien n'est fixé) de 100 milliards US\$ par an, ce qui correspond à 0.13% du PIB mondial actuel, donc en réalité très peu.

En Suisse, malgré les élans de la Stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral et les révisions proposées de la loi sur le CO₂, aucuns plans ni coûts n'ont été évalués pour leurs mises en œuvre, ce qui est un grave manquement à la bonne gestion d'un pays. Ne serait-ce que pour le secteur électrique et le soutien des énergies dites renouvelables, il faudra compter des centaines de milliards de francs dont une partie sera payée à nos voisins pour importer leur courant.

L'argument ne tient pas qui prétend que c'est une opportunité de développement de notre économie : ne contribuant à aucun progrès, ce n'est qu'un jeu de somme nulle et de redistribution inutile, le contribuable et consommateur, exportateurs inclus, restant le dindon de la farce.

Domageable pour les pays les plus pauvres

Malgré la pitance qui leur est promise (et loin d'être effectivement payée) ces pays seront pris en otage par des priorités qui vont à l'encontre de leurs plus urgents et importants besoins et de leurs aspirations. S'il faut plus et mieux aider ces pays, il est préférable de le faire selon des priorités choisies en commun et des méthodes bien adaptées aux besoins.

Domageable à nos intérêts.

La Suisse est le pays qui, même sans l'avoir voulu, a démontré la plus grande efficacité carbone (ou le plus petit footprint) des pays développés et de bien des pays en développement.

Elle n'a aucun intérêt à prendre de graves risques pour sa vie sociale et son économie pour faire « encore mieux » que les autres, et ce sans aucune contrepartie. Nous n'avons ni à jouer la mouche d'un coche qui de toute façon n'avancera pas, ni à nous faire pardonner un passé colonial ou impérial.

Portant atteinte à la souveraineté de la Suisse.

Selon cet accord des experts internationaux vont être chargés non seulement d'assurer la transparence des engagements des pays mais aussi de les critiquer et les faire modifier, de dicter les méthodes de comptabilité et les modes de réduction d'émissions. Même si cela ne paraît être que de bénignes contraintes liées à des questions techniques, cela ouvre la porte à une imposition de manières de penser et de faire qui ne donnera voie à aucun recours ni ne sera plus jamais sanctionnée par un vote populaire.

Il s'agit là d'un évident cheval de Troie, préparant l'avènement dangereux d'une gouvernance mondiale sans fondement démocratique. C'est d'ailleurs depuis plus de quarante ans le but déclaré de grands groupes écologistes militants et des idéologues mondialistes.

L'instauration d'un « Droit international écolo-climatique contraignant » est-elle vraiment un but à poursuivre ?

**Futile et inutile, coûteux, injuste et dangereux,
c'est un traité immoral qu'il ne faut pas ratifier.**

Quelques éclaircissements

Le groupe international d'experts sur le climat (GIEC) a un mandat explicite (...to understanding the scientific basis of risk of human-induced climate change), tout comme la CCNUCC, Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, qui définit “par « changements climatiques » des changements de climat qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours de périodes comparables.” Son objectif “est de stabiliser, ..., les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse.”

Donc dès 1988 il a été convenu par traité international fondant le GIEC que l'activité humaine provoque des changements climatiques risqués, et dès 1992 à Rio pour la CCNUCC, que ceux-ci sont dus aux gaz à effets de serre.

Comme aucune preuve scientifique n'a pu en être donnée –des modèles invalidés ne sont pas des preuves– il s'agit donc de dogmes mensongers, loyalement propagés par le GIEC qui, insistons, n'est pas une société scientifique indépendante.

La participation suisse au drame carboné

La Suisse a le 21^{ème} PIB de la planète, soit 0.90% du total mondial ; elle est

- le 67^{ème} émetteur de CO₂, soit 0.11% du total mondial,
- le 77^{ème} émetteur de CO₂ par tête (le plus faible de l'OECD avec le Chili),
- le 184^{ème} émetteur de CO₂ par dollar de PIB généré.

Source : World Bank, WDI

Il est impossible qu'elle contribue à quoi que ce soit dans un bilan global et n'a à recevoir de leçon d'aucun autre pays.

L'accord de Paris sur le climat

Adopté en décembre 2015 en conclusion de la COP21 il prévoit que les pays le ratifiant s'engagent à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre selon les objectifs qu'ils se sont fixés ou se fixeront. Ces engagements et les méthodes pour effectuer la comptabilité, la fixation des objectifs et leur mettre en œuvre seront vérifiés et dirigés par des experts. Des mécanismes de compensation financières et de soutien aux pays en développement par les pays développés sont prévus.

Cet accord est entré vigueur le 4 novembre 2016, après que plus de 55 pays l'ont ratifié représentant plus de 55% des émissions mondiales de gaz à effet de serre (statut des USA incertain, car fait par *Presidential Order* sans passer par l'approbation du Sénat).

Texte de l'accord : <http://unfccc.int/resource/docs/2015/cop21/fr/109r01f.pdf>